RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 - 2020

ONU FEMMES

ONU FEMMES

ONU Femmes est l'entité des Nations Unies dédiée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Porte-drapeau mondial des femmes et des filles, ONU Femmes a été créée pour accélérer les progrès dans les réponses à apporter à leurs besoins partout dans le monde.

La mission d'ONU Femmes au Maroc est de promouvoir les droits des femmes dans le Royaume, en s'alignant aux priorités nationales, et en contribuant à la mission d'ONU Femmes au niveau mondial.

ONU Femmes appuie la réalisation des Objectifs de Développement Durable et soutient la participation équitable des femmes, en mettant l'accent sur cinq domaines prioritaires :

- Renforcer le leadership des femmes et leur participation ;
- Renforcer leur autonomisation économique ;
- Mettre fin à la violence à l'égard des femmes ;
- Les intégrer dans tous les aspects des processus de paix et de sécurité ;
- Placer l'égalité des sexes au cœur des processus de planification et de budgétisation au niveau national.

En outre, ONU Femmes coordonne et promeut le travail réalisé par le système des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes et la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

À travers des plans d'actions adaptés à la réalité du Maroc et en collaboration avec les acteurs gouvernementaux, de la société civile et du secteur privé, ONU Femmes contribue au renforcement des capacités des différents acteurs dans la formulation, l'adoption et la mise en œuvre de politiques et lois qui promeuvent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. À cette fin, ses activités consistent à fournir de l'appui technique, du renforcement de capacités, et à mener des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour promouvoir l'égalité de genre. La majorité des actions reposent sur des partenariats construits avec les instances étatiques, la société civile ou le secteur privé.

ONU Femmes s'emploie à confirmer l'égalité des sexes dans son rôle de pilier des Objectifs de Développement Durable et d'un monde plus inclusif.

3 GRANDS OUTCOMES

L'égalité des sexes est non seulement un droit humain fondamental, mais sa réalisation a aussi d'importantes retombées socioéconomiques. Autonomiser les femmes nourrit des économies florissantes, enclenchant gains de productivité et croissance.

Pourtant, les inégalités entre les sexes restent profondément ancrées dans toutes les sociétés. Dans le monde entier, la majorité des femmes n'ont pas toujours accès à un travail décent et font face à une ségrégation des emplois et à des écarts de rémunération entre les sexes. On leur refuse trop souvent l'accès à l'éducation et aux soins de santé de base. Partout dans le monde, les femmes sont victimes de violences et de discriminations. Elles sont sous-représentées dans les processus décisionnels politiques et économiques.

1. **Les femmes ont une sécurité de revenu, une autonomie économique et un emploi décent.**
2. **Les femmes dirigent, participent et profitent de l'égalité des systèmes de gouvernance.**
3. **Les femmes et les filles vivent une vie exempte de toutes formes de violence.**

PRINCIPAUX PÔLES D'INTERVENTION

- Gouvernance
- Autonomisation des femmes
- Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

- Normatif
- Politiques publiques
- Normes sociales & culturelles

MODES D'INTERVENTION

- Produire des données, connaissances, rapports, enquêtes, diagnostics
- Fournir appui technique et renforcement de capacités
- Appuyer les actions de plaidoyer et de sensibilisation

AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parmi les 17 Objectifs de Développement Durable, objectifs au cœur de l'Agenda 2030 pour le développement durable, adopté par tous les États Membres de l'ONU en 2015, l'égalité entre les sexes constitue à la fois un objectif (ODD 5) et un prérequis incontournable pour l'atteinte de tous les autres objectifs.

La prise en compte de la dimension du genre dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques correspond donc en premier lieu à l'opérationnalisation des principes des droits humains, universellement reconnus, inaliénables, et à une étape fondamentale vers l'atteinte des ODD en 2030.

SOMMAIRE

#06 MOT DE LA REPRÉSENTANTE D'ONU FEMMES AU MAROC

ZOOM #08 MAROC-ATTAMKINE, UN GRAND PAS EN FAVEUR DE L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

ZOOM #10 RÉPONDRE À LA CRISE COVID-19

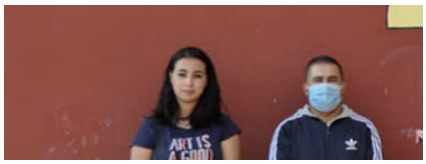

#13 CHANGER LES MENTALITÉS

- Hommes et femmes pour l'égalité des sexes....13
- Lutter contre les mariage d'enfants....17

ZOOM #18 PRENDRE EN COMPTE CHAQUE FEMME ET CHAQUE FILLE

#20 BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

- Pour une répartition plus juste des ressources... 20
- Programme Financer l'Égalité : Renforcement de la BSG au Maroc 21
- Refonte du Rapport sur le Budget axé sur les résultats tenant compte du Genre (RBG).... 21
- Intégration du genre dans le Plan National de l'Eau 24

#25 GOUVERNANCE SENSIBLE AU GENRE

- Promouvoir la gouvernance locale sensible au genre 25
- Encourager le leadership et la participation politique 26
- Promouvoir et renforcer l'institutionnalisation de l'équité et de l'égalité de genre dans la fonction publique 27

SOMMAIRE

ZOOM #28 COÛTS ÉCONOMIQUES DES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU MAROC

#30 AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

- Women Empowerment Principles (WEPs) 30
- Autonomisation économique des femmes rurales 31

ZOOM #34 ENQUÊTE NATIONALE SUR LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES FEMMES AU MAROC - 2019

#36 LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

- Prévention et Intervention améliorées en cas de violences faites aux femmes au Maroc 36
- Femmes et enfants victimes de la traite des êtres humains 38
- Villes sûres et espaces publics sûrs Safe Cities and Safe Public Spaces 39

ZOOM #41 ZOOM : TOUS UNIS POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

#44 PROGRAMMES CONJOINTS

#48 PARTENARIATS STRATÉGIQUES

#45 PUBLICATIONS

#49 ACRONYMES & SOURCES PHOTOS

MOT DE LA REPRÉSENTANTE D'ONU FEMMES AU MAROC

Au-delà du Covid-19

Le présent rapport d'activités de l'ONU femmes au Maroc intervient dans un contexte marqué par la pandémie Covid-19, qui a bouleversé le monde entier, montré les fragilités des systèmes existants et interpellé sur les voies de reconstruction des sociétés en ne laissant personne de côté.

Dans ce contexte, ONU Femmes a publié un rapport mondial « Au-delà du Covid-19 : Un plan féministe de durabilité et de justice sociale » qui fournit une feuille de route pour relever les défis tout en regagnant le terrain perdu en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes. Ce rapport a encore une fois démontré la forte interconnexion entre les différents domaines affectés par la crise sanitaire du fait des inégalités de genre persistantes dans le monde entier : les crises de l'emploi, des soins et du climat ont été accentuées pour les femmes.

Aussi, j'ai choisi en guise d'introduction de reprendre les propos de ce récent rapport mondial. En effet, le rapport analyse l'impact de la crise sur l'emploi et les moyens de subsistance, sur l'accès aux soins ainsi que sur l'environnement. Il montre à quel point la crise de l'emploi et des moyens de subsistance a marginalisé de nombreuses personnes et les a rendues plus vulnérables aux chocs. Dans de nombreux pays, les progrès réalisés en matière d'emploi des femmes ont été pratiquement anéantis par la pandémie, et le manque d'accès à la protection sociale a accentué leur vulnérabilité économique. La crise mondiale des soins a impacté des millions d'enfants et d'adultes. Enfin, l'accélération de la crise environnementale a fait payer un tribut disproportionné aux pays les plus pauvres, et aux femmes et aux filles les plus marginalisées, et qui ont le moins contribué au problème.

Trois axes politiques, pensés et mis en synergie, peuvent être à la base du changement dont le monde a besoin de toute urgence.

Tout d'abord, une priorité à l'emploi, à l'accès des femmes à un travail décent, à la protection sociale et à la sécurité alimentaire dans le cadre d'une économie centrée sur les personnes qui s'attaque aux inégalités entre les pays et en leur sein. Ceci dans une logique de transitions verte et égalitaire créant des emplois décents pour les femmes dans les domaines des soins, de l'énergie, des transports, de l'agriculture et de la gestion des déchets et de l'eau. Les systèmes de protection sociale universels et sensibles au genre constituent en effet un rempart contre les chocs économiques et environnementaux et permettent de faire face aux risques et aux défis spécifiques auxquels les femmes et les filles sont confrontées.

Deuxièmement, la priorité aux soins, car les investissements publics dans l'économie des soins constituent un pilier essentiel de la relance économique. Des services de soins de qualité abordables sont non seulement cruciaux pour soutenir la (ré) intégration des femmes sur le marché du travail et le bien-être des enfants et des personnes âgées, mais peuvent également favoriser une relance riche en emplois.

Troisièmement, une action rapide et radicale pour verdir les économies et tirer parti de cette transformation pour promouvoir l'égalité des sexes. Les femmes sont tout à fait aptes, moyennant de la formation, à accéder à une part équitable de ces nouvelles opportunités. Également, les femmes sont, dans les communautés locales, à l'avant-garde des approches innovantes pour promouvoir des transitions égalitaires dans des secteurs clés de l'énergie durable en protégeant les écosystèmes locaux sur la base de savoirs ancestraux. Ce sont des modèles efficaces qui pourraient être appliqués et généralisés.

Pour financer ces politiques, la planète a besoin de politiques macroéconomiques transformatrices afin de garantir que les ressources soient acheminées là où elles sont le plus nécessaires et là où elles peuvent faire la plus grande différence. Ainsi, pour passer à une économie plus durable et plus juste, nous devons changer non seulement ce que nous faisons, mais aussi notre façon de faire.

ONU Femmes est au-devant de la campagne mondiale visant à éliminer les inégalités entre les sexes et à mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes, parce que nous croyons en un monde de justice et de droits humains pour tous. Ce rapport raconte notre histoire au cours des deux dernières années. Il met en relief les progrès accomplis par nos nombreux partenaires vers la réalisation d'une société plus durable - d'égalité et d'émancipation des femmes. Pour l'avenir, nous continuerons à nous appuyer sur l'ensemble de nos ressources et de nos expériences pour protéger et faire progresser les droits de toutes les femmes et les filles. C'est ce que nous faisons et ce que nous sommes, en tant que leader, mobilisateur, rassembleur, fournisseur de programmes et partenaire du changement. Les défis sont de taille, mais ils ne sont pas insurmontables, nous y parviendrons en construisant des ponts et en unissant les sociétés dans un agenda mondial pour l'égalité.

ZOOM

MAROC-ATTAMKINE, UN GRAND PAS EN FAVEUR DE L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Dans le cadre de ses actions pour l'autonomisation économique des femmes, ONU Femmes Maroc a fourni un appui institutionnel au Ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille dans l'élaboration du « Programme National Intégré d'Autonomisation Économique des Femmes et des Filles à l'horizon 2030 », baptisé « Programme Maroc-Attamkine ».

Élaboré en 2019, le programme a été endossé par le chef de Gouvernement et adopté par la Commission Ministérielle de l'Égalité le 14 juillet 2020 et par le Conseil de Gouvernement le 9 septembre 2020.

Maroc-Attamkine est fondé sur trois axes stratégiques :

- L'accès aux opportunités économiques,
- L'enseignement et la formation,
- La mise en place d'un environnement propice et durable pour l'autonomisation économique des femmes.

Il a donc pour axes prioritaires le renforcement des opportunités pour les femmes et leur autonomisation économique. L'autonomisation économique des femmes et des filles, notamment dans le monde rural, est fixée comme l'entrée principale pour réaliser le développement et assurer sa durabilité, selon une approche de convergence et de gestion axée sur les résultats comme mécanisme de réduction des disparités sociales et territoriales.

Plus qu'un programme, Maroc-Attamkine est un vrai plan d'action, chiffré, avec des indicateurs de résultats, des échéanciers et des responsabilités de mise en œuvre établies.

Ses axes stratégiques se traduisent en 3 objectifs stratégiques qui s'appuient sur cinq leviers d'intervention : les évolutions législatives et institutionnelles, les incitations et politiques sensibles au genre, le digital, l'équipement et la transformation des perceptions.

Sa mise en œuvre participera à faire du Maroc un modèle pionnier dans le domaine de la promotion et de la protection des droits des femmes et des filles.

3 objectifs stratégiques et 9 objectifs opérationnels du Plan Maroc-Attamkine à horizon 2030

1 Atteindre 30% de taux d'emploi féminin, versus 19% en 2020, pour arriver à minima à mi-chemin avec le taux d'emploi des hommes.

1.1 Renforcer l'employabilité des femmes.

1.2 Promouvoir l'entreprenariat féminin et l'économie sociale et solidaire et structurer l'auto-emploi des femmes.

1.3 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux postes de décision économique.

2 Doubler la proportion des femmes diplômées de l'enseignement professionnel pour être au même niveau que les hommes (8% versus 4% actuellement).

2.1 Promouvoir un taux de participation plus élevé des filles au niveau secondaire.

2.2 Renforcer les compétences personnelles et professionnelles des femmes et des filles dans les secteurs prometteurs.

3 Promouvoir un environnement propice et durable à l'autonomisation économique des femmes et des filles, protégeant et améliorant leurs droits.

3.1 Fournir les infrastructures nécessaires et durables pour faciliter l'accès des femmes à l'emploi.

3.2 Œuvrer pour éliminer et prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles dans les espaces publics et les lieux de travail et faciliter le développement durable d'une mobilité sécurisée des filles au niveau secondaire.

3.3 Lutter contre la pauvreté par un système de couverture sanitaire universelle, l'accès à la sécurité sociale et l'égalité salariale.

3.4 Améliorer la connaissance de la situation économique des femmes marocaines et en assurer une bonne communication.

ZOOM

RÉPONDRE À LA CRISE COVID-19

En 2020, la pandémie de la Covid-19 et les restrictions qui s'en sont suivies ont bouleversé une grande partie du monde. ONU Femmes, dans le cadre de ses mandats en faveur de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et de la lutte contre la violence, s'est mobilisée pour accompagner les efforts engagés par le Maroc pour atténuer l'impact de la COVID-19 sur les femmes et les filles dans la réponse immédiate ainsi que dans le renforcement de la résilience à court et à long terme.

Le Maroc ayant subi un confinement strict de plus de trois mois, le bureau d'ONU Femmes a dû réadapter ses programmes en fonction des contraintes et des besoins identifiés.

Dans le monde entier, la précarité des femmes a été aggravée. Des millions de femmes ont vu leur source de revenu se tarir du jour au lendemain sans pouvoir bénéficier d'une quelconque protection sociale.

En parallèle, les signalements de violence domestique contre les femmes et les filles se sont intensifiés dans les pays du monde entier. Une femme sur deux* a déclaré qu'elle-même ou une femme qu'elle connait a subi une forme de violence depuis le début de la pandémie de Covid-19. Alors que les mesures de confinement contribuent à limiter la propagation du virus, les femmes et les filles victimes de violence sont de plus en plus isolées des personnes et des ressources qui pourraient les aider.

Dans ce contexte et afin de conjuguer les efforts des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, ONU Femmes au Maroc a collaboré avec les agences des Nations Unies et ses partenaires institutionnels et de la société civile pour développer une réponse multi-scalaire afin de faire face à l'impact de la pandémie sur les femmes et les filles. Un groupe de travail a été mis en place par le système des Nations Unies et la Banque mondiale au Maroc pour coordonner le soutien stratégique à la réponse du pays à la crise de la Covid-19.

> *La gestion de la pandémie est le moment de reconnaître la force de la solidarité. C'est l'occasion de reconstruire des sociétés plus fortes, plus résistantes et plus égalitaires. C'est le moment d'établir des priorités audacieuses.*
>
> *Prendre les bonnes mesures dès maintenant en vue d'un avenir restauré pourrait apporter à la fois soulagement et espoir aux femmes du monde entier.*
>
> **ONU Femmes Maroc (2020)**

* Source : https://data.unwomen.org/sites/default/files/documents/Publications/Measuring-shadow-pandemic-FR.pdf

RÉPONDRE AUX PROBLÈMES DE VIOLENCE

C'est pour tenter de répondre à l'urgence de la situation que l'ONU Femmes a élaboré une cartographie des recours associatifs et institutionnels disponibles pour les femmes victimes de violence. Mis en ligne en versions arabe et française à partir du 15 avril 2020, cet annuaire répertorie les recours possibles pour les femmes victimes de violence. Organisé par régions, il comprend des services d'écoute, d'hébergement et de prise en charge, institutionnels et associatifs. Constamment mis à jour durant le confinement, il est toujours accessible via :

https://morocco.unwomen.org/fr/actualites-evenements/actualites/2020/04/mapping-recours-associatifs-pendant-le-confinement-au-maroc.

En parallèle, en collaboration avec l'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM), ONU Femmes a appuyé la plateforme Kolona Maak qui fournit un soutien et des conseils 24h/24 aux femmes victimes de violences. Cette plateforme, exploitée par l'UNFM, est connectée aux services institutionnels tels que le Ministère public, celui de la Santé et celui de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille, la Sûreté Nationale, la Gendarmerie Royale et autres parties prenantes concernées.

Elle est accessible via le 8350 ainsi qu'une application mobile et oriente les victimes vers les **12 centres régionaux de Kolona Maak**.

Deux principaux axes de collaboration ont été identifiés : l'appui à la numérisation des réseaux UNFM et le renforcement de capacités sur la thématique des violences basées sur le genre et sur les techniques d'écoute. Pour ce dernier volet, ONU Femmes a mis à disposition de la plateforme deux expertes techniques spécialisées dans l'écoute à distance.

ANALYSER POUR COMPRENDRE

En parallèle, ONU Femmes s'est attachée à soutenir ses partenaires pour accroître la disponibilité d'informations et de données statistiques prenant en compte les femmes et filles.

IMPACT GENRÉ DE LA CRISE

Analyse genre des résultats des enquêtes sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages.

Le programme Women Count de l'ONU Femmes a appuyé l'analyse genre des résultats de deux enquêtes rapides du HCP mesurant l'impact de la crise Covid-19 sur les ménages marocains.

Une expertise technique a été fournie pour inclure une approche genre dans le questionnaire d'enquête afin de mieux chiffrer l'impact différencié de la pandémie sur les femmes marocaines.

Les enquêtes se sont focalisées principalement sur les indicateurs de santé, l'éducation, les revenus et contraintes financières et sur les conditions générales de vie des ménages en fonction du genre du chef de ménage.

Cette analyse a révélé que les ménages dirigés par des femmes ont été plus fragilisés par la crise sanitaire que ceux dirigés par des hommes. Toutes les réponses aux questions relatives à l'activité révèlent un impact négatif de la crise plus marqué chez les femmes actives occupées que chez leurs homologues hommes.

ONU Femmes a également soutenu la diffusion des résultats de ces enquêtes à travers la production d'infographies et d'une vidéo.

COVID-19
RÉPONSE

CRISE SANITAIRE ET VIOLENCE

« Violences faites aux femmes et aux filles en temps de crise - L'expérience du confinement au Maroc ».

Dans le cadre de son projet « Prévention et intervention améliorées en cas de violences faites aux femmes au Maroc » financé par le gouvernement du Canada, ONU Femmes a appuyé l'élaboration d'un rapport porté par 19 organisations de la société civile sur le sujet des violences subies par les femmes et les filles durant le confinement.

Ce rapport repose sur la mise en commun et l'analyse de 2 778 appels, sur les presque 5 000 reçus par les centres d'écoute associatifs durant 70 jours. Il formule des recommandations concrètes pour une gestion inclusive de la crise sanitaire.

The unheard voices from the lockdown

Le bureau ONU Femmes Maroc a également apporté son appui à l'étude coordonnée par le bureau régional d'ONU Femmes pour les États arabes (ROAS) pour mesurer l'impact de la pandémie sur l'égalité des sexes et la violence à l'égard des femmes dans 10 pays de la région.

FAIRE ÉVOLUER LES NORMES SOCIALES ET CULTURELLES

Malgré la conjoncture difficile, le confinement a permis de créer l'opportunité d'initier une sensibilisation aux masculinités positives, afin que les hommes s'impliquent plus activement dans leur milieu familial. C'est sur ce postulat que l'ONU Femmes s'est appuyé pour lancer, en partenariat avec le groupe SOREAD 2M, une campagne de sensibilisation intitulée « Hit Ana Rajel » (Parce que je suis un homme).

À travers cette campagne, des hommes et pères engagés, personnalités publics ou hommes ordinaires, se sont adressés aux autres hommes et pères du Maroc. En partageant de manière spontanée leur quotidien, ils les ont invités à s'impliquer davantage au sein de leur foyer, en assumant leur part des tâches ménagères et en s'engageant plus dans l'éducation et les soins aux enfants.

À partir du 18 avril 2020 et durant toute la période de confinement, une série de 10 capsules vidéo a été diffusée sur la chaîne nationale 2M et relayée sur les réseaux sociaux. Environ 13,8 millions de personnes ont été exposées à ces messages sur les masculinités positives.

Cette campagne de sensibilisation veut ouvrir la voie à une évolution des normes sociales et des attitudes en faveur de l'égalité des sexes. Elle s'inscrit dans le cadre du programme régional « Hommes et Femmes pour l'égalité des sexes » mis en œuvre par ONU Femmes au Maroc, Liban, Egypte, Jordanie, Palestine, et Tunisie, en partenariat avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement.

CHANGER LES MENTALITÉS

Hommes et femmes pour l'égalité des sexes

Afin d'appréhender les causes profondes des disparités entre les sexes et d'engager des actions pour impliquer les citoyen.ne.s dans la réalisation de l'égalité, le programme « Hommes et femmes pour l'égalité des sexes » a été lancé en 2016 par le bureau régional d'ONU Femmes pour les États arabes (ROAS) et l'Agence suédoise de Coopération internationale au Développement (Sida). La première phase de ce programme régional ayant été clôturée en mars 2019, une seconde phase, devant couvrir la période d'avril 2019 à février 2022, a débuté, incluant aussi la Jordanie et la Tunisie.

Le programme est guidé par les enseignements tirés des stratégies et méthodologies passées et en cours, testées et mises en œuvre sur le terrain et à travers les visites d'échange Sud-Sud.

En effet, sa dimension régionale favorise l'apprentissage et l'échange d'expériences à travers et au-delà des six pays.

La première phase a contribué à éclaircir les causes profondes des inégalités entre les sexes afin d'être en mesure de développer des outils de plaidoyer et de sensibilisation fondés sur des données probantes. Elle a en outre permis de renforcer les capacités des organisations de la société civile dans l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et de développer des solutions communautaires fondées sur des approches innovantes pour promouvoir l'égalité des sexes.

Dotée d'un budget de près d'1,5 million de dollars pour le Maroc, la seconde phase a été focalisée sur la sensibilisation pour un changement des mentalités et des normes sociales.

Une étude a été menée pour comprendre les pratiques et perceptions des hommes et des femmes au Maroc sur les paternités et élaborer des recommandations sur les principaux axes d'intervention à même d'introduire des changements dans les attitudes des hommes à l'égard de l'égalité des sexes et de leur participation en tant que pères.

En ligne avec les conclusions de cette étude, plusieurs campagnes ont été lancées avec des partenaires nationaux :

- Campagne digitale « Daba O Dima » avec Quartiers de Monde, sur l'importance du partage des responsabilités et des tâches domestiques.
- Campagne « Parce que je suis un homme » avec la chaîne 2M, sur les masculinités positives (voir p. 12).
- Page Facebook « E-Observatoire pour l'égalité des sexes » avec l'OSC Tildat, pour la promotion des droits des femmes et contre les violences basées sur le genre.

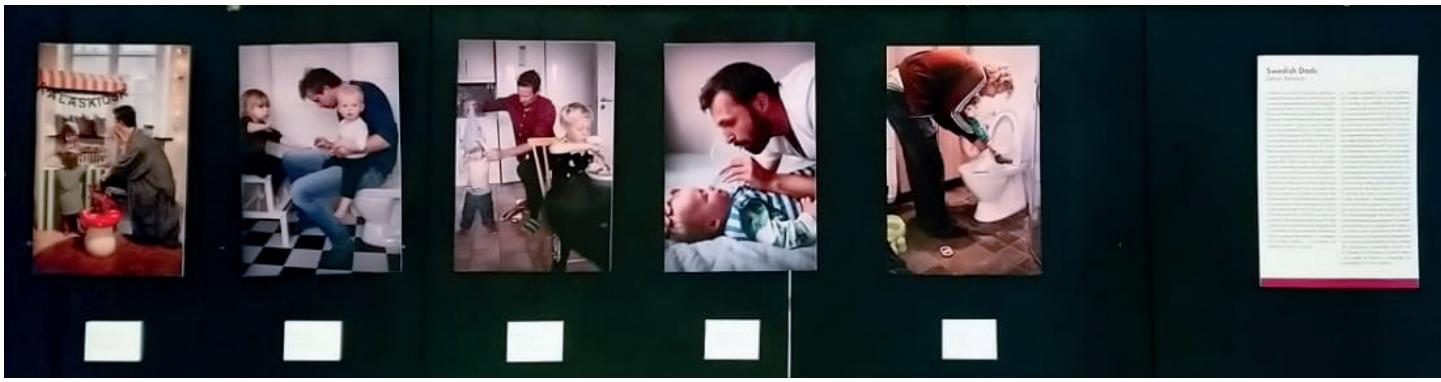

Outre ces actions digitales, une exposition sur la paternité « Parce que je suis un père » a été organisée à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc. Des photos de la région Mena (Maroc, Egypte et Palestine) et de Suède ont permis d'illustrer le rôle universel de la paternité en montrant des pères en train de prendre soin de leurs enfants, de les nourrir ou tout simplement de leur lire une histoire.

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS D'ASSOCIATIONS LOCALES

En parallèle, le programme « Hommes et femmes pour l'égalité des sexes » s'est aussi attaché à renforcer les capacités des membres de 8 associations locales partenaires en matière de stratégie de plaidoyer pour l'égalité des sexes et les droits des femmes. Les thématiques du genre, de la violence et des masculinités positives ont également été largement abordées. Ce renforcement de capacités a pu être réalisé via une association cheffe de file, l'Institut Marocain pour le Développement Local (IMADEL).

Les changements induits ont été considérés comme très positifs par les bénéficiaires qui, à leur tour, ont été en mesure de communiquer autour de l'objectif d'égalité entre les sexes à travers l'organisation de différentes activités (sport, théâtre, concours, peinture...).

Actions menées par les organisations communautaires partenaires pour le renforcement de capacités de

185 jeunes hommes **+ 184** jeunes femmes

animateurs.trices et travailleurs.euses de centres de jeunesse, de clubs sportifs et de lycées menées par les organisations communautaires partenaires grâce aux subventions.

Participation de

290 jeunes hommes **+ 223** jeunes femmes

aux interventions communautaires menées par les associations partenaires.

11 000 jeunes hommes **+ 7 000** jeunes femmes

ont été directement touchés, notamment par le biais d'interventions communautaires virtuelles. (+ 68 700 bénéficiaires indirects)

ÉTUDE ANALYTIQUE SUR LES LOIS ET POLITIQUES PUBLIQUES SELON UNE PERSPECTIVE GENRE

Dans un autre axe, celui, très important pour ONU Femmes, de production de données pertinentes à même d'orienter et d'appuyer ses actions, le programme « Hommes et femmes pour l'égalité des sexes » a également soutenu le travail documentaire effectué par l'association IMADEL.

Cette « Étude analytique sur les lois et politiques publiques selon une perspective genre » avait pour objectif d'appuyer les initiatives de plaidoyer à mener par les OSC partenaires concernant les lois et les politiques publiques territoriales.

LANCEMENT DU « RAPPORT SUR LE PROGRÈS DES FEMMES 2019-2020 »

En janvier 2020, à Rabat, ONU Femmes a organisé le séminaire de lancement de son rapport mondial : « Rapport sur le progrès des femmes 2019-2020 : Les familles dans un monde en mutation ».

Ce séminaire a donné lieu à des recommandations sur l'importance de l'introduction de mesures telles que les congés parentaux partagés et rémunérés, l'allongement du congé de maternité, son accès aux employées du secteur informel et l'octroi du congé de paternité. L'objectif est la mise en place de politiques favorables à la famille et une participation plus active des hommes à la dispense de soins aux enfants et aux travaux domestiques non rémunérés.

Cette sensibilisation a été menée auprès des membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE) avec 141 participant.e.s dont 45 représentant.e.s de la société civile et 40 hauts responsables de diverses institutions gouvernementales.

Lutter contre les mariage d'enfants

La 16ème caravane sociale Ytto contre les mariages précoces et forcés a été organisée en 2019 dans le cadre du programme « Prévention et intervention améliorées en cas de violences faites aux femmes au Maroc » mené par ONU Femmes en partenariat avec le gouvernement du Canada. Elle a ciblé les villages entre Safi, Youssoufia et Essaouira.

Les caravanes de la Fondation Ytto ont pour objectif de sensibiliser les habitant.e.s des villages les plus isolés contre le mariage des mineures et les mariages forcés, mais aussi de faire la promotion des droits humains des femmes et des filles. En effet, au Maroc, le mariage des petites filles persiste à cause de l'application des exceptions à l'âge légal de 18 ans prévus par le Code de la Famille.

En plus de son action de sensibilisation, la Fondation accompagne les femmes dans les procédures administratives de création d'associations. La création d'activités génératrices de revenus est très importante dans les régions isolées, car elle permet aux jeunes femmes d'être financièrement autonomes.

L'initiative se caractérise par son approche participative qui implique les femmes et les hommes, mais aussi les autorités locales, sensibilisées par la Fondation plusieurs mois avant chaque caravane et auxquelles le bilan des campagnes est présenté. En effet, la force de la caravane Ytto contre le mariage des mineures réside dans la collaboration exemplaire avec les autorités territoriales et locales ainsi que les services décentrés de l'éducation nationale, lesquels apportent le soutien et la logistique nécessaire à sa réussite.

Une séance de clôture a été organisée au tribunal de première instance d'Essaouira où juges, travailleur.se.s sociaux.ales et société civile locale ont pu échanger autour de la problématique du mariage des mineures.

Un film documentaire reflétant les tendances et les freins à l'égalité des sexes constatés sur le terrain dans les régions cibles a également été réalisé. Ce documentaire a notamment été présenté lors d'une conférence de presse le 10 décembre 2019.

> *Aujourd'hui, nos moyens sont renforcés et nos interventions optimisées grâce à l'appui de nos partenaires dont ONU Femmes qui était parmi les premiers à nous soutenir. [...] Le résultat est là puisque nous avons touché 26 880 personnes au lieu des 15 000 initialement ciblées.*
>
> **Najat Ikhich,**
> **Présidente de la Fondation Ytto**

ZOOM

PRENDRE EN COMPTE CHAQUE FEMME ET CHAQUE FILLE

ONU Femmes s'est engagée en partenariat avec le Haut-Commissariat au Plan (HCP) dans un programme de coopération intitulé « Prendre en compte chaque femme et chaque fille ». Ce programme vise le développement de la production de données statistiques sensibles au genre afin de mieux identifier et expliquer les inégalités entre les sexes et d'appuyer le développement des politiques publiques correctives nécessaires.

Le Maroc a lancé, au cours des dernières décennies, plusieurs chantiers de réformes visant le renforcement des principes de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Il a également intégré l'approche genre, devenue un véritable enjeu de développement, dans ses différentes politiques et stratégies au niveau national, régional et local.

Dans ce sens, les statistiques sensibles au genre ont un double intérêt. Elles permettent, d'une part, la mesure du niveau de réalisation des objectifs de développement durables, conformément aux engagements du Maroc en la matière et, d'autre part, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes publics visant à assurer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

En effet, compte tenu des disparités de vécus des hommes et des femmes, il est important que des statistiques considèrent ces différentes réalités, mais aussi capturent les aptitudes, obstacles et besoins spécifiques à chacun des deux sexes. Les données sensibles au genre vont plus loin, en levant le voile sur des thématiques souvent sous-évaluées, notamment celles relatives à l'emploi du temps et à la division du travail, au temps consacré aux soins, à l'exposition à la violence, aux rapports sociaux et inégalités au sein des ménages ou encore à la participation politique et économique, qui sont dès lors étudiées et analysées pour révéler les inégalités de genre.

Une analyse des statistiques sensibles au genre ne se contente pas de ventiler les données selon le sexe, elle va au-delà et interroge également les rapports de genre sous-jacents que reflètent les données. Ces statistiques fournissent alors des informations stratégiques sur les disparités entre les femmes et les hommes dans différents domaines.

Elles permettent ainsi de mesurer la vulnérabilité des femmes et les inégalités entre les sexes, de mesurer les avancées dans la condition des femmes, de quantifier et expliquer la participation des femmes à la société et leur contribution au développement, mais aussi d'évaluer les résultats et l'impact des actions de développement sur leur bien-être et leur participation à la société.

Des statistiques sensibles au genre pertinentes sont d'autant plus cruciales en temps de crise. Elle permettent aux politiques sociales et économiques et aux programmes de relance d'être réellement inclusifs et transformateurs. Il est donc primordial d'investir dans la collecte, l'analyse et la dissémination de données sensibles au genre, plus nombreuses, fiables et de meilleure qualité sur le genre. C'est une gageure pour mieux relancer l'économie et construire un développement plus inclusif et durable après une pandémie.

ONU FEMMES

المملكة المغربية
المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

LES FEMMES COMPTENT

"J'aimerais saisir cette occasion pour vous exprimer toute la satisfaction que nous avons pour le partenariat étroit qui nous lie au HCP et saluer les efforts considérables consentis pour intégrer la dimension genre dans le socle de statistique national marocain. La fructueuse collaboration du HCP avec ONU Femmes, en matière de renforcement de l'environnement, de production de statistiques sensibles au genre mais aussi de dissémination de ces statistiques, est remarquable."

Papa Seck
Statisticien en chef à ONU Femmes

Crédits photos: ONU Femmes/Ryan Brown

ÉTAT DES LIEUX ANALYTIQUE DES STATISTIQUES SENSIBLES AU GENRE AU MAROC

En 2019, ONU Femmes et le HCP ont uni leurs efforts pour réaliser un « État des lieux analytique des statistiques sensibles au genre au Maroc » afin d'établir un diagnostic des statistiques genrées dans le Royaume et d'évaluer le niveau de prise en compte de l'approche genre dans le processus de production, de diffusion et d'utilisation de l'information statistique. Ce diagnostic d'envergure a permis de cartographier toutes les données sensibles au genre produites et utilisées au Maroc et de vérifier leur conformité aux normes internationales. Il a aussi permis de pointer les principaux défis auxquels le système statistique national est confronté, notamment les défis de la coordination, de l'expertise et des ressources financières.

Ce diagnostic a été mené de manière participative, en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés, producteurs et utilisateurs de statistiques, en particulier les départements ministériels, les institutions nationales représentatives, les organisations internationales et le secteur privé et associatif.

Une conférence de presse a été organisée en décembre 2019 pour présenter les recommandations de cet état des lieux. La nécessité d'une réforme du cadre juridique et d'une réflexion sur une stratégie nationale des données et statistiques sensibles au genre a été soulignée.

Des ateliers à Rabat, Casablanca et Errachidia, facilités par ONU Femmes, ont été organisés, afin de promouvoir le dialogue et le partage d'informations entre les principaux producteurs et utilisateurs des statistiques sensibles au genre. Ces ateliers ont permis de sensibiliser les différents acteurs sur l'importance d'utiliser les statistiques sensibles au genre lors du suivi des ODD et lors de la conception, du suivi et de l'évaluation des programmes et budgets publics. Ils ont également permis de mettre en exergue la nécessité de renforcer le rôle d'un mécanisme de coordination sur les données sensibles au genre au Maroc.

> *« Ce qui n'a pas été compté ne compte pas ! »*

WOMEN COUNT

Ce partenariat avec le HCP rentre dans le cadre du programme « Women Count », programme mondial d'ONU Femmes visant à améliorer la coordination, la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques sur le genre. À la suite d'une étude indépendante, le Maroc a été sélectionné en 2017 par le siège de l'ONU Femmes pour être l'un des pays pilotes de mise en œuvre. L'objectif global du programme est que les statistiques sur le genre soient disponibles, accessibles et analysées pour éclairer l'élaboration des politiques, le plaidoyer et la responsabilisation dans le but d'assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Sur l'ensemble des **163 indicateurs sensibles** au genre sur lesquels s'est basé le diagnostic, 99 indicateurs, soit **60,7%** sont produits par les différentes composantes du système statistique national. **81 sont produits par le HCP, dont 42 de façon exclusive.**

90,8% **des indicateurs sont jugés pertinents** pour l'élaboration et le suivi-évaluation des politiques publiques et des engagements internationaux du Maroc

Selon les utilisateurs, **74%** **des indicateurs sensibles** au genre retenus pour le diagnostic, **sont utilisés**.

Sur les 97 indicateurs identifiés par les utilisateurs, **54%** **sont déjà produits par le système statistique national,** mais 46%, soit 45 indicateurs, ne sont pas encore produits.

BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

Pour une répartition plus juste des ressources...

Depuis 2001, le Maroc s'est engagé dans une implémentation graduelle de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG), à travers différentes réformes constitutionnelles, légales et politiques.

La BSG est un outil de politique publique en faveur de l'égalité entre les sexes et donc d'une meilleure justice sociale. Elle vise à orienter les budgets et politiques publiques afin qu'ils bénéficient de manière égale aux citoyennes et citoyens, car on sait que les recettes et les dépenses ont un impact différencié sur les femmes et sur les hommes, lesquel.le.s ont des priorités et des besoins différents. La BSG ambitionne donc que les budgets et politiques publiques soient à même de favoriser la réduction des inégalités entre les sexes.

Reconnue à l'international comme une bonne pratique, la BSG marque une réelle volonté de l'État d'intégrer la dimension genre dans l'ensemble de ses programmes, dans un contexte de bonne gouvernance. La BSG s'est révélée être également un levier très efficace de performance budgétaire et économique.

La prise en compte de la dimension genre dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques est une étape fondamentale vers l'atteinte des Objectifs du Développement Durable ODD.

Le Maroc a été soutenu dans l'implémentation de la BSG par l'ONU Femmes via le partenariat stratégique et continu mis en place avec le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) depuis 2002.

Plusieurs avancées concrètes ont résulté de ce partenariat, dont la création, en 2013, d'un Centre d'Excellence de la BSG (CE-BSG) au sein du Ministère de l'Économie et des Finances et l'adoption, en 2015, de la Loi Organique n°130-13 relative à la Loi de Finances instaurant une budgétisation publique programmatique à la fois axée sur la performance et sensible au genre.

> *Une société plus égalitaire passe à travers des choix budgétaires. En effet, le budget de l'État matérialise de la façon la plus concrète qui soit, les priorités sociales et économiques d'un gouvernement. Par conséquent, la mise en œuvre d'engagements en faveur de l'égalité des sexes exige d'intégrer une perspective de genre dans les processus, depuis les diagnostics, les priorisations, jusqu'à la planification et la budgétisation, avec des investissements concrets pour combler les disparités entre les sexes.*
>
> **Leila Rhiwi, représentante ONU Femmes (19 juillet 2019)**

Cette LOF a renforcé la démarche d'intégration de la BSG avec son article 48 qui a établi le Rapport sur le Budget axé sur les résultats tenant compte du Genre (RBG) en tant que document de référence accompagnant chaque année le Projet de Loi de Finances.

Le principal objectif du RBG est d'évaluer, à travers la dimension genre, les politiques publiques des différents départements ministériels et de renforcer la redevabilité du Gouvernement en matière de promotion de l'égalité de genre. Au programme budgétaire de chaque département doivent être associés des objectifs de réduction des inégalités, dont l'atteinte est mesurée par des indicateurs.

Programme Financer l'Égalité : Renforcement de la BSG au Maroc

Né en 2019, ce programme de 5 ans s'inscrit dans la continuité de l'appui technique et financier d'ONU Femmes et s'adjoint le soutien financier de l'AFD et de l'UE. Le programme capitalise sur le leadership du MEF et vise au développement de l'expertise du CE-BSG en tant que coordonnateur national de la BSG et pierre angulaire du programme.

PARTENARIAT QUADRIPARTITE

Dans cette optique, en 2020, un nouveau partenariat quadripartite a été signé entre le CE-BSG, ONU Femmes, l'AFD et l'UE pour le renforcement de l'impact de la BSG au Maroc à l'horizon 2024. Ce partenariat vise à doter le CE-BSG d'un plan d'action détaillé et à l'accompagner dans la mise en œuvre de ce dernier. Un cadre organisationnel et de gouvernance devra être mis en place et partagé entre les acteurs de la BSG. Cet appui passe également par le renforcement des capacités des différents départements ministériels et des parlementaires et par la production et la diffusion d'outils BSG.

Refonte du Rapport sur le Budget axé sur les résultats tenant compte du Genre (RBG)

Au fil de ses éditions, le RBG s'est étoffé et enrichi. Parti en 2005 d'un canevas analytique figé qui comprenait les budgets de 4 départements, cinq ans plus tard il intégrait une synthèse transversale et une analyse genre des indicateurs de performance des budgets de fonctionnement et d'investissement de 21 départements ministériels.

À l'issue de la publication du RBG 2019, il a été jugé nécessaire de le rendre plus pertinent et de passer à un nouveau palier d'analyse pour renforcer son rôle stratégique de planification, de suivi et d'évaluation des programmes et projets publics, sous le prisme genre.

Dans ce cadre, la Direction des Études et des Prévisions Financières (DEPF), le Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre (CE-BSG) et ONU Femmes ont lancé en 2019 un projet qui visait la consolidation du rôle du RBG, en ligne avec les dispositions de la Loi de Finance.

Le diagnostic portant sur l'apport du RBG à la mise en œuvre et au suivi de la BSG au Maroc a fait ressortir plusieurs défis et pistes d'amélioration. Une étape de réflexion a ensuite été menée, s'appuyant sur les conclusions et recommandations de l'étude, afin de proposer une révision de l'architecture et du contenu du RBG.

Le rapport 2021, publié en octobre 2020 a été refondu, marquant une rupture par rapport aux précédentes éditions, tant au niveau du fond qu'au niveau de la forme.

Son contenu est désormais structuré en trois principales parties et a porté, pour la première édition du rapport 2021, sur le coût économique de l'inégalité de genre dans le marché du travail au Maroc (voir Zoom page 28/29). En effet, il est aujourd'hui établi que l'égalité de genre est un levier important de croissance économique et un facteur de consolidation de la paix sociale.

Macro-criticité de l'égalité des sexes

Source : FMI, 2018

La seconde partie, portant sur la macrocriticité, sera variable d'une année à l'autre. La troisième partie du Rapport sur le Budget axé sur les résultats tenant compte du Genre fait le focus sur les efforts déployés par les différents départements ministériels en matière d'intégration de la dimension genre dans leur programmation.

Les contenus de la nouvelle version du rapport sont alignés avec les Projets de Performance et font le lien avec le Programme Gouvernemental pour l'Égalité (ICRAM 2) et les stratégies sectorielles.

Cette nouvelle mouture du RSG a fait l'objet d'un séminaire de présentation auprès de représentant.e.s des 35 départements ministériels et d'une session d'échange et de sensibilisation auprès du groupe parlementaire de travail thématique sur l'égalité et la parité (GTTPE). L'objectif était de promouvoir l'utilisation de ce rapport lors des sessions parlementaires d'adoption de la Loi de Finances.

Aujourd'hui, le chantier de mise en œuvre de la BSG est passé... d'une phase de sensibilisation à une phase de renforcement et d'approfondissement de l'intégration du genre au sein du processus budgétaire...

M. Berrada, Directeur du Centre d'Excellence de la BSG

Les Projets de Performance (PdP) sont des projets présentés par destination et finalité de la dépense, ce qui permet de comprendre à quelle politique publique sont affectés les crédits. La stratégie d'un département ministériel est traduite en programmes, auxquels sont fixés des objectifs. Des indicateurs sont identifiés afin d'apprécier le degré d'atteinte de ces objectifs. À noter que le nombre d'objectifs et d'indicateurs genrés est en constante augmentation entre 2019 et 2020.

Nombre des départements ministériels adhérents à la BSG

26 (2019) → **33** (2020)

Nombre objectifs genrés

94 (2019) → **110** (2020)

Pourcentage par rapport au total des objectifs

22% (2019) → **27%** (2020)

Et aussi...

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

Dans l'objectif de consolider les avancées de la BSG au Maroc, ONU Femmes et le Centre d'Excellence de la BSG ont développé et mis en œuvre une démarche intégrée de renforcement de capacités et d'accompagnement des départements ministériels.

Un cycle de formation générique en BSG de trois jours a été élaboré et des représentant.e.s de huit départements ministériels ont été formés en janvier et février 2020. Quinze départements ont également bénéficié d'un accompagnement virtuel afin de les appuyer dans l'intégration du genre dans leur programmation budgétaire.

ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES BSG

Le 23 mars 2019, en marge de la 52ème session et Conférence des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de Marrakech, le CE-BSG, en partenariat avec ONU Femme, a organisé une manifestation intitulée : « BSG : un instrument stratégique pour la transformation économique et le développement inclusif de l'Afrique ».

L'importance de la contribution de la BSG dans la transformation économique et le développement inclusif de l'Afrique y a été largement soulignée.

CAMPAGNE NUMÉRIQUE

Dans une optique de sensibilisation du grand public et, en particulier, des jeunes citoyens et citoyennes, une campagne digitale de communication vulgarisant la BSG a été lancée en décembre 2020.

Cette campagne axée sur des visuels explicatifs a touché plus de 750 000 personnes et a été également largement relayée sur les médias traditionnels.

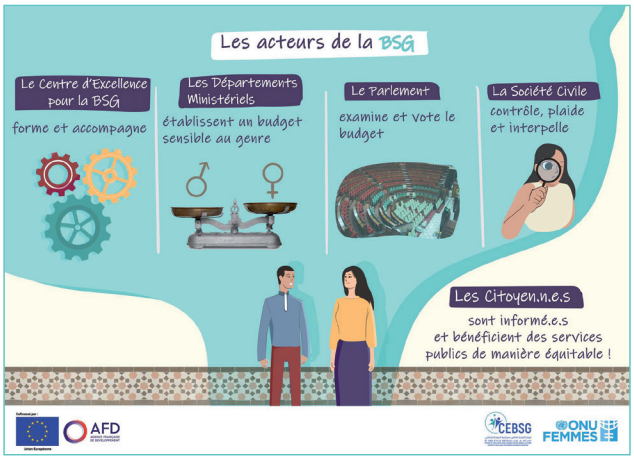

Intégration du genre dans le Plan National de l'Eau

L'accès égal à toutes et tous aux ressources en eau est garanti par l'article 31 de la Constitution marocaine. Ce principe est repris par la Loi relative à l'Eau 36-15, qui fixe les règles et principes pour une gestion intégrée, décentralisée et participative des ressources en eau pour garantir le droit des citoyennes et des citoyens à l'accès à l'eau. L'accès à l'eau est en effet un droit qui contribue à la réalisation d'autres droits : le droit à la vie, la santé, la nourriture, la paix, la sécurité et le droit à un environnement sain. La préservation et la gestion des ressources en eau, par ailleurs, sont cruciales à la garantie d'un développement durable. Cependant, le Royaume fait face à des défis majeurs, liés aux changements climatiques et à la croissante urbanisation.

En ligne avec ces principes, le Département de l'Eau a entrepris l'ancrage institutionnel de l'égalité de genre dans ses programmes, stratégies et projets ainsi que dans la gestion de ses ressources humaines. Dans cet objectif, avec l'appui technique d'ONU Femmes et la contribution financière du CE-BSG, la Direction Générale de l'Eau (DGE) a mené en 2019 un travail sur l'intégration du genre dans le Plan National de l'Eau (PNE).

Pour réussir le défi de l'intégration du genre dans le PNE, une approche analytique et participative a été adoptée. Un diagnostic genre a été réalisé en collaboration avec les directions centrales de la DGE et les agences de bassins hydrauliques en considérant les orientations stratégiques du PNE : la gestion de la demande et la valorisation des ressources en eau, la gestion et le développement de l'offre et la protection des ressources en eau, du milieu naturel et l'adaptation aux changements climatiques. En outre, des études de cas, se focalisant sur les populations les plus vulnérables, ont été réalisées.

Le document Étude de l'Intégration du genre dans le Plan National de l'Eau présente 14 actions concrètes qui découlent d'une analyse profonde des enjeux liés au genre dans la gestion de la demande, le développement de l'offre des eaux conventionnelles et non conventionnelles et la préservation des ressources hydriques. Chacune de ces actions est déclinée en sous-actions, accompagnées du détail des résultats attendus, des indicateurs et des responsables de mise en œuvre. Pour permettre une généralisation de la BSG à l'échelle nationale et assurer une mise en œuvre du PNE selon une approche genre, un kit de formation et d'accompagnement a été développé et des sessions de formation ont été organisées.

L'intégration du genre dans le Plan National de l'Eau, secteur clé pour le développement inclusif et durable, est considérée comme une pratique exemplaire de planification stratégique nationale.

GOUVERNANCE SENSIBLE AU GENRE

Promouvoir la gouvernance locale sensible au genre

Tout comme la budgétisation sensible au genre est un levier de performance au niveau national, la gouvernance territoriale sensible au genre est un levier de performance au niveau local. C'est pourquoi ONU Femmes a signé une convention de partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, à travers la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), couvrant la période de mai 2017 au 31 décembre 2021, avec pour objectif la promotion de la gouvernance territoriale sensible au genre.

À travers l'accompagnement de la DGCT et de trois régions pilotes, Casablanca-Settat, Marrakech-Safi et Fès-Meknès, les partenaires visent un renforcement du processus d'intégration de l'approche genre au niveau de la DGCT et des collectivités territoriales.

L'ambition est que, à l'horizon 2022, les collectivités territoriales pilotes disposent des mécanismes de mise en place, d'opérationnalisation et de suivi du processus de gouvernance territoriale sensible au genre.

En 2019, 9 ateliers régionaux sur la planification sensible au genre ont été organisés au profit de 220 élu.e.s locaux. Ces ateliers se sont focalisés sur la nécessité et les objectifs d'une planification locale sensible au genre. Ils ont également permis de proposer une méthodologie de planification sensible au genre et d'intégrer les remarques des parties prenantes pour la finalisation des outils méthodologiques.

En 2020, afin d'opérationnaliser les Instances de l'Équité, de l'Égalité des Chances et de l'Approche Genre en matière de planification locale sensible au genre, 15 ateliers de formation à l'élaboration de plans d'action ont été organisés en distanciel. Les participants (70% de femmes et 30% d'hommes) ont également été formés aux procédures d'intervention de l'Instance et de collaboration avec le Conseil de la Région.

Une filière de formation dédiée aux concepts de la gouvernance et la planification locales sensibles au genre a été créée par des experts en ingénierie pédagogique, à partir du guide méthodologique développé par ONU Femmes en 2018.

Cette filière, dont les modules sont en cours de validation, vise le renforcement des capacités des cadres territoriaux et des élu.e.s en matière de développement de programmes et plans locaux sensibles au genre.

Encourager le leadership et la participation politique

En partenariat avec la Chambre des Représentants et le Groupe des Parlementaires pour l'Égalité (PPE), ONU Femmes au Maroc œuvre pour l'harmonisation de l'arsenal juridique avec les dispositions constitutionnelles à travers le projet « Renforcement des capacités du Groupe de Travail des Parlementaires pour l'Égalité pour l'harmonisation de l'arsenal juridique avec les dispositions constitutionnelles ».

Le Groupe de Travail des Parlementaires pour l'Égalité est constitué de représentantes des 8 groupes parlementaires. Il s'est fixé comme objectif la promotion et la protection des droits des femmes dans l'institution parlementaire.

Le partenariat entre le Parlement et l'ONU femmes dans le cadre de ce projet vise à doter les membres du groupe PPE des connaissances et de l'expertise requises pour leur permettre d'exercer la veille et d'influencer le processus de réformes de lois prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la Constitution, notamment en termes d'harmonisation des lois avec les engagements internationaux du Maroc en matière de droits des femmes. Plus précisément, les projets relatifs à la Loi Organique des Finances, les lois électorales, l'autorité pour la Parité, la lutte contre les discriminations, le Code pénal et la loi sur les violences.

En renforçant le positionnement du groupe de travail des PPE en tant que mécanisme de veille en matière de promotion et de protection des droits des femmes au sein du parlement, ce projet contribue à la mise en œuvre de la Constitution à travers l'harmonisation des lois, conformément aux engagements internationaux du Maroc en matière des droits des femmes et de lutte contre les discriminations à leur égard.

Durant la période 2019-2020, une analyse documentaire a été produite traitant de la dynamique nationale en faveur de l'égalité et démontrant la volonté politique pour le renforcement des droits humains des femmes et la lutte contre les discriminations à leur égard.

Un benchmark international des meilleures pratiques de mise en place de commissions permanentes pour l'égalité au sein des Parlements a également été réalisé. Il comprenait une revue documentaire d'expériences internationales en la matière et une synthèse des bonnes pratiques pertinentes.

Promouvoir et renforcer l'institutionnalisation de l'équité et de l'égalité de genre dans la fonction publique

Depuis 2017, ONU Femmes et le Département de la Réforme de l'Administration (ancien Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Administration) travaillent en partenariat à la mise en œuvre de la Stratégie d'Institutionnalisation de l'Égalité entre les Sexes dans la Fonction Publique. L'appui technique fourni par ONU Femmes est aligné avec les trois axes de la Stratégie.

PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Dans cet objectif de promotion de l'intégration de l'égalité, les actions se sont concentrées principalement sur le renforcement de l'Observatoire de l'Approche Genre dans la Fonction publique et celui du Réseau de Concertation Interministériel (RCI). L'Observatoire, espace d'information et de réflexion créé en 2014 à l'initiative du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, a été doté d'un site web et d'un kit organisationnel.

Quant au RCI, dans lequel siège l'ensemble des départements ministériels, il a bénéficié d'un renforcement de capacités sur la BSG et sur l'Audit participatif de Genre, outils clés de l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes dans la FP.

INTÉGRER LES PRINCIPES DE L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LE PROCESSUS DE REFONTE DU STATUT GÉNÉRAL DE LA FP

Un guide méthodologique d'intégration du genre dans les processus clés de la gestion des ressources humaines dans la FP a été élaboré en collaboration avec ONU Femmes. Il vise à informer les responsables Ressources Humaines des instruments à leur disposition pour participer activement à l'atteinte de l'égalité entre Homme et Femme. En effet, l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes dans les processus de gestion des RH permettra, aussi bien aux hommes qu'aux femmes, d'avoir les mêmes chances d'accès à la fonction publique et aux postes de direction et sera la garante de plus de transparence, d'équité et d'impartialité, indispensables à la modernisation de l'administration publique.

Un outil de promotion de la conciliation vie privée/vie professionnelle a également été édité.

RENFORCER L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION EN MATIÈRE DE DROITS DES FEMMES

Sur la base des conclusions d'une enquête menée à propos de la perception de l'égalité dans la FP, un plan de communication et un plan de formation pour la promotion des valeurs d'égalité ont été élaborés, accompagnés de deux outils de communication.

Près de

175 000

femmes constituent

36%

des fonctionnaires

Répartition du personnel féminin par catégorie

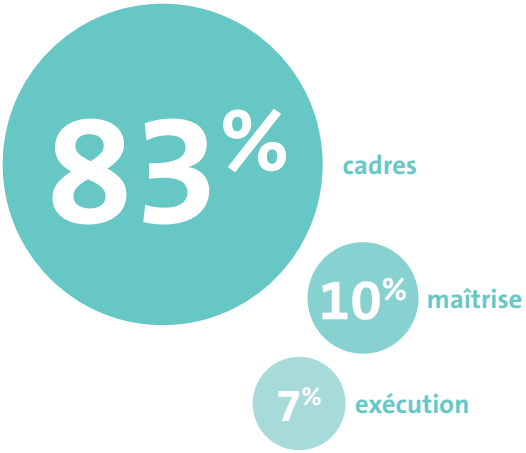

Source : Observatoire Genre de la Fonction publique (Maroc 2020)

Initialement prévu pour être clôturé fin 2019, ce partenariat a d'abord été prolongé jusqu'à fin 2020, puis jusqu'au 31 décembre 2023.

ZOOM

COÛTS ÉCONOMIQUES DES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU MAROC

Malgré les nettes avancées enregistrées par le Maroc en matière de promotion de l'égalité de genre, des défis persistent, particulièrement ceux liés à la faiblesse de l'accès des femmes aux opportunités économiques. En effet, en 2020, les femmes ne représentaient que 19,9% de la population active marocaine.

Au **Maroc** le niveau de participation des femmes à la population active est en deçà de la moyenne mondiale et est en baisse ces **20 dernières années**.

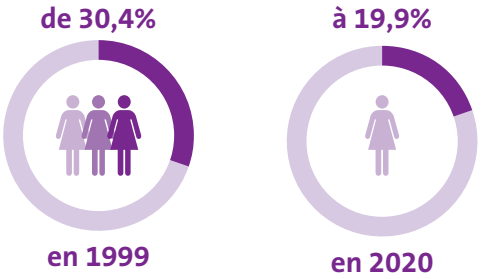

Une étude menée par la Direction des Études et des Prévisions Financières relevant du Ministère de l'Économie et des Finances et de la Réforme de l'Administration, en partenariat avec le Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre (CE-BSG) et ONU Femmes, s'est intéressée à analyser les causes de cette faible participation et à chiffrer les gains potentiels que pourrait produire une réduction des écarts de genre.

Au Maroc, les femmes font face à d'importantes barrières pour accéder au marché du travail : charge de travail domestique, normes sociales, accès limité à l'éducation.

Le nombre d'enfants à charge et le statut matrimonial impactent sensiblement leur probabilité d'emploi. L'étude a également révélé que l'accès à l'éducation était un facteur déterminant de l'employabilité des femmes au Maroc.

Ce faible taux de participation à la population active implique qu'une véritable réserve de croissance économique, jusque-là peu ou mal utilisée, pourrait être mise à profit en libérant les potentialités des femmes, à travers plus d'emplois et des emplois plus qualifiés.

L'apport du renforcement de l'intégration des femmes dans le marché du travail est double : non seulement il induit un accroissement de la population active occupée, mais grâce à la diversité apportée par cette mixité, il est aussi susceptible d'accroître également la productivité.

Taux d'activité
des femmes
au **Maroc** :
Seulement
19,9%

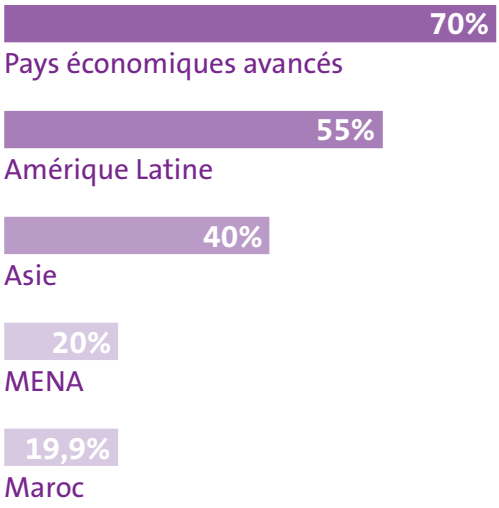

L'étude conclut d'ailleurs que le potentiel gain résultant de l'élimination complète des écarts entre le taux d'emploi des femmes et des hommes dans l'ensemble des secteurs économiques au Maroc serait de +37,4% de PIB.

Ces points de croissance pourraient s'avérer cruciaux, particulièrement dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19 qui impacte considérablement l'autonomisation économique les femmes.

Les points saillant de cette étude sont venus alimenter le chapitre analytique sur l'impact macro-économique du genre du Rapport sur le Budget axé sur les résultats tenant compte du Genre publié en 2020 par le Ministère de l'Économie et des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Sources chiffres des infographies : *Coûts économiques des inégalités de genre dans le marché du travail au Maroc.*

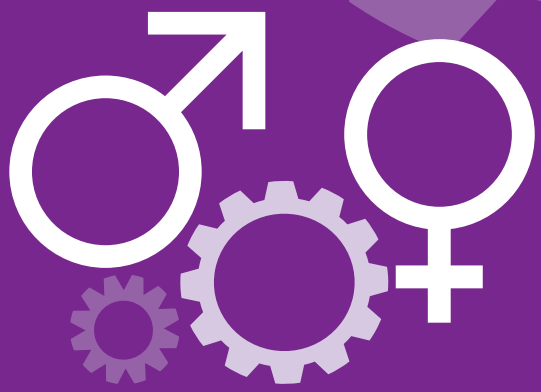

La réduction totale des inégalités de genre dans l'emploi **industriel au Maroc** pourrait faire augmenter la production industrielle de

+ 24,2%

Une augmentation du

PIB

+ 37,4%

C'est le potentiel gain économique qui pourrait résulter de l'élimination complète des écarts entre le taux d'emploi des femmes et des hommes dans l'ensemble des **secteurs économiques au Maroc**.

Des infographies reprenant les chiffres clés de cette étude ont été diffusées à travers les réseaux sociaux afin de sensibiliser les décideurs et le grand public à l'impact positif que pourrait avoir une plus grande participation des femmes à la vie économique.

AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Women Empowerment Principles (WEPs)

Les Principes d'autonomisation des femmes (WEPs) sont un ensemble de sept principes orientant les entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs, sur la manière de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur le lieu de travail, sur le marché et dans la communauté.

Principe 1
Mettre en place une gouvernance favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau de l'entreprise.

Principe 2
Traiter tout.e.s les femmes et les hommes de manière équitable au travail - respecter et soutenir les droits humains et agir contre les discriminations.

Principe 3
Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des femmes et des hommes au travail.

Principe 4
Promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes.

Principe 5
Soutenir la présence des femmes sur l'échiquier desaffaires, dans les processus d'achat et de vente et soutenir l'entrepreneuriat au féminin.

Principe 6
Promouvoir l'égalité grâce à des initiatives portées par les collaborateur.trice.s et à leur implication, ainsi qu'à la mobilisation de réseaux et d'associations.

Principe 7
Mesurer et faire connaitre les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes.

Établis conjointement par ONU Femmes et le Pacte mondial des Nations Unies, les WEPs s'appuient sur les normes internationales du travail et des droits humains et sont fondés sur la reconnaissance du fait que les entreprises ont un intérêt et une responsabilité dans l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En effet, plus qu'une simple responsabilité morale, l'égalité des sexes est aussi une réelle opportunité économique.

Les entreprises signataires des WEPs sont encouragées à prendre des mesures pour traduire leurs engagements en actions, à suivre et à rendre compte de leurs progrès, et à travailler en collaboration au sein de réseaux multipartites. Les signataires sont également encouragés à donner de la visibilité à leur engagement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Afin de favoriser l'adhésion des entreprises au Maroc, ONU Femmes et la commission RSE de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) ont organisé, en juillet 2020, un atelier de présentation des WEPs.

Autonomisation économique des femmes rurales

Dans le cadre de l'une de ses priorités stratégiques, l'autonomisation économique des femmes, ONU Femmes a lancé en 2017, avec la Fondation Coca Cola, un ambitieux programme d'appui à des femmes rurales : « Autonomisation économique des femmes rurales à travers la promotion de la chaîne de valeur agroécologique pour une meilleure résilience au changement climatique ».

Le but de ce programme de terrain était de renforcer le leadership des femmes de deux coopératives des régions d'Essaouira et de Ouarzazate à travers leur autonomisation économique, via le développement de chaînes de valeur agricoles plus rentables.

L'accent a également été mis sur la préservation de l'environnement, de la biodiversité et, en particulier, la nécessité de développer une agriculture durable et résiliente.

À travers une démarche pilote et des actions au niveau local et régional, ONU Femmes travaille pour s'assurer de l'accès des femmes aux ressources naturelles, au marché et à de nouvelles technologies appropriées en agroécologie, et contribue ainsi à ce que les Objectifs de Développement Durable (ODD2, ODD5 et ODD13) deviennent une réalité.

Cent-quatre-vingt femmes appartenant à deux coopératives ont été ciblées. La première coopérative « Amalys », dans la région de Ouarzazate, pouvait se targuer d'un savoir-faire éprouvé dans la production d'olives de table, tandis que la seconde « Tudert », située dans la région d'Essaouira, maitrisait de manière ancestrale la culture de plantes aromatiques et médicinales (PAM).

L'approche innovante adoptée par ONU Femmes et son partenaire a pris en compte à la fois l'humain et la chaîne de valeur, toujours avec une préoccupation environnementale. Des ateliers de formation ont été organisés pour renforcer les capacités des membres des coopératives dans les différentes activités successives de leurs chaînes de valeur :

1

Évaluation du potentiel commercial des deux coopératives

Étude du marché & projections de rentabilité

2

Production de cultures agroécologiques

Équipements en matériel de production et d'irrigation environnementaux

+

Formation des femmes à la production de cultures agroécologiques

3

Transformation moderne des matières premières agroécologiques en produits finis

Équipement en matériel & formation

4

Commercialisation et distribution de produits finis

Définition et mise en place d'une stratégie commerciale

+

Formation en gestion administrative, financière, commerciale

+

Renforcement du leadership des femmes

À fin 2019, plus de la moitié des 280 femmes formées étaient devenues autonomes grâce à la vente de leurs produits sur les marchés locaux, régionaux et nationaux. 84 de ces femmes ont ouvert leur propre compte en banque. En matière d'accès au foncier, les femmes de la coopérative Tudert d'Essaouira ont obtenu l'autorisation d'accéder au domaine forestier et d'exploiter un hectare de PAMS. Elles ont également signé deux contrats avec une société de commercialisation de produits du terroir à Marrakech.

Les femmes se considèrent aujourd'hui comme exploitantes agricoles, ce qui s'est traduit par un changement qualitatif dans l'appréciation qu'elles ont de leur travail et de leur rôle. Plus émancipées, elles osent désormais exprimer leurs opinions et leur mobilité s'est accrue. Certaines d'entre elles ont pu exposer leurs produits au salon agricole SIAM de Meknès, à la Foire agricole de Skoura et au Festival de Kelaat Mgouna. Des femmes de la coopérative Tudert ont également participé au Marché International des produits de terroir de Dubai en novembre 2019. Les relations de pouvoir entre femmes et hommes ont parallèlement évolué. D'abord plutôt réticents, les hommes apportent maintenant leur appui aux activités autrefois réservées aux femmes. Le revenu des femmes concernées a augmenté, permettant aux familles, entre autres, un meilleur accès aux soins de santé et des dépenses en lien avec la scolarité des enfants.

ONU Femmes a en outre développé de nouveaux partenariats avec le secteur privé et a efficacement soutenu la mobilisation de ressources financières au niveau local pour développer les activités visant à autonomiser économiquement les femmes. La Direction Provinciale de l'Agriculture d'Essaouira a équipé la coopérative d'une unité d'extraction des huiles essentielles, tandis que la commune rurale de Ouarzazate a contribué à l'aménagement d'un puit pour l'irrigation d'oliviers.

En 2020, pour réduire l'impact de la pandémie sur les femmes rurales, ONU Femmes a continué le renforcement de capacités entrepris avec la coopérative Tudert et a débuté le renforcement de

capacités d'une nouvelle coopérative de la Région de Ouarzazate qui intervient dans la commercialisation des olives. Au total, 75 femmes membres de ces deux coopératives ont bénéficié de formations en ligne sur le Guide des procédures lancé par le Ministère de l'Agriculture. Les thématiques abordées avaient trait aux procédures à adopter dans les parcelles agricoles, aux mesures du protocole d'hygiène à suivre dans les unités de valorisation des produits agricoles et aux méthodes de désinfection et de nettoyage.

Durant la même période, ONU Femmes a également formé 162 femmes semencières qui ont pu vendre près de 30% de leurs produits en ligne et s'assurer ainsi une source de revenu durant la période de confinement.

> *Nous avions l'habitude de cueillir ces plantes et de les donner à nos enfants, qui les vendaient sur leur chemin de l'école, afin d'acheter leurs livres scolaires. En 2017, le programme avec ONU Femmes nous a appuyées pour définir et évaluer nos besoins. Nous avons ensuite été soutenues par des formations et de l'équipement, ce qui nous a vraiment aidées.*
>
> **Yamna Tazerbil, membres de la coopérative Tudert**

À travers ce programme, ONU Femmes a ainsi contribué de manière significative à l'autonomisation économique de femmes rurales des régions de Ouarzazate et Essaouira et a renforcé leur contribution au développement local.

ZOOM

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES FEMMES AU MAROC - 2019

En 2019, ONU Femmes a accompagné le Haut-Commissariat au Plan (HCP) dans la conduite de la 2ème enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes au Maroc. Cette enquête, réalisée dans l'objectif d'acquérir une connaissance globale du phénomène de la violence subie par les femmes au Maroc, a notamment porté une attention particulière aux déterminants de la violence et à la manière dont elle est perçue. Elle a aussi mis en exergue l'impact des violences sur les enfants et a cherché à tracer le profil des agresseurs. Elle a également, pour la première fois, réalisé une estimation du coût économique direct et indirect des violences et de leur impact social.

À travers son programme Women Count et son Pôle Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, ONU Femmes a appuyé le HCP à toutes les étapes de l'enquête, de la préparation du questionnaire et son administration terrain (via la formation des enquêteurs et la mobilisation d'écoutantes de centres pour femmes victimes de violence d'ONGs féminines de différentes régions du Maroc), à l'analyse des données et enfin à la dissémination des résultats.

Ainsi, des sessions de travail sur les méthodologies des enquêtes violences et des normes et standards onusien à ce sujet ont été tenues. De même, des formations sur « Genre et Violence » ont permis de familiariser les expert.e.s et encadrant.e.s du HCP à cette problématique. Les premiers résultats ont été publiés par le HCP le 10 décembre 2019, dans le cadre de la campagne onusienne des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre.

L'enquête révèle que le taux global des violences rapportées par les filles et les femmes au cours des 12 mois précédant la collecte des données, toutes formes et contextes confondus, est de 57%, contre 62,8%, dix ans plus tôt. Sur la même période, les prévalences des violences économiques et sexuelles ont quant à elles fortement augmenté : les violences économiques sont passées de 8% à 15% et les violences sexuelles de 9% à 14%.

> *La violence à l'égard des femmes constitue d'une part une des formes de violations des droits humains les plus systématiques et les plus répandues dans le monde et d'autre part, un problème socio-économique qui impacte l'harmonie sociale, la croissance économique et menace les progrès du développement dans leur globalité.*
>
> **Haut-Commissariat au Plan**

Les violences faites aux femmes et aux filles restent principalement perpétrées au sein de l'espace conjugal et familial avec une prévalence de 52%. Elles sont majoritairement perçues comme relevant de la sphère des affaires privées et sont donc peu rapportées aux autorités compétentes.

L'enquête a également permis d'apprécier le phénomène de la cyberviolence, dont près de 1,5 million de femmes sont victimes. Elle touche principalement les citadines, les jeunes femmes, les étudiantes et les célibataires. Cela pourrait être dû à un usage de plus en plus fréquent des technologies de communications et des réseaux sociaux par cette catégorie.

CHIFFRES CLÉS

31,5%

des femmes mariées, divorcées ou veuves, ont été **victimes de mariage précoce.**

Seules 10,4%

des **femmes victimes de violences** entreprennent des actions juridiques ou judiciaires.

Coût estimé des violences physiques et sexuelles pour les ménages marocains :

2,85 milliards de Dirhams.

En 2020, dans le cadre de ladite enquête, la division des ménages HCP a produit, pour la première fois au Maroc, des estimations du coût des violences de genre. Elle a pour cela travaillé en étroite collaboration avec deux économistes spécialisés en économétrie, et en s'appuyant sur les travaux d'un laboratoire de recherche universitaire en Irlande, facilité par ONU Femmes. Les estimations finales du coût économique de la violence ont été partagées (détaillées par type de violence et par contexte) sur le site web du HCP et lors du webinaire organisé par ONU Femmes. Largement relayées par les médias, ces toutes premières données sur le coût économique de la violence au Maroc devraient soutenir les initiatives de plaidoyer en cours sur la criticité de la politique de tolérance zéro à l'égard de la violence sexiste.

L'importance et la qualité du travail de collecte et d'analyse de données effectué par le HCP avec l'appui d'ONU Femmes confirment le rôle pionnier du Maroc dans l'adoption des bonnes pratiques en la matière.

Le rapport final a été partagé avec le grand public sous forme de note de synthèse et d'infographies lors d'un webinaire réunissant des acteurs des sphères publiques, privées, académiques et de la société civile. Ce webinaire a permis de présenter les résultats saillants et d'échanger sur leur importance stratégique.

Source chiffres des infographies : HCP, Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes - 2019

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

Prévention et intervention améliorées en cas de violences faites aux femmes au Maroc

Ce programme, financé par le Gouvernement du Canada, vise à protéger et à promouvoir les droits des femmes, en soutenant le Maroc dans ses initiatives légales et ses politiques publiques de prévention et de prise en charge des femmes victimes de violence au Maroc.

Mis en œuvre en partenariat avec les départements sectoriels concernés, la société civile, les parlementaires et le secteur privé, ce programme porte sur le renforcement des cadres légaux et institutionnels, les services de prise en charge des femmes et des filles victimes de violence, ainsi que sur le changement des mentalités.

Il intervient à plusieurs niveaux : le renforcement des cadres institutionnels, ainsi que celui des capacités des acteurs de la prise en charge, la fourniture de services essentiels de qualité aux femmes et aux filles victimes de violence et le changement des mentalités.

Seules 13% des victimes ont **dénoncé** les violences subies, en cas de violences physiques

7,5% en cas de violences conjugales.

Ce chiffre descend à 3% lorsqu'il s'agit de **violence** ou d'**agression sexuelle**.

Source : HCP, Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes - 2019

RENFORCEMENT DES CADRES INSTITUTIONNELS ET JURIDIQUES

ONU Femmes a appuyé la Présidence du Ministère Public dans l'élaboration d'un protocole judiciaire territorial pour la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Marrakech du 8 mars 2020 pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, ce protocole vise à renforcer la prise en charge des femmes victimes de violence, aux niveaux régional et local, à travers une coordination par la Présidence du Ministère Public avec l'ensemble des départements sectoriels concernés au niveau territorial.

Le projet « Plaidoyer pour une législation pénale qui protège les femmes et les filles des violences et prohibe la discrimination de genre » mis en œuvre par la Coalition du Printemps de la Dignité a également été soutenu par ONU Femmes. Un mémorandum revendicatif sur le projet de réforme du code pénal et du code de procédure pénale a été produit et disséminé par la Coalition. Cette stratégie de dissémination a été complétée par la distribution des mémorandums lors des actions programmées par les 25 associations de défense des droits des femmes membres, entre janvier et mars 2020 qui ont sensibilisé à fin 2020 plus de 600 personnes de manière directe.

Le collectif a également produit une chanson de plaidoyer qui a été diffusée en 2020, à l'occasion des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre, pour sensibiliser le grand public.

RENFORCEMENT DES SERVICES

Parmi les résultats phares de ce programme, on peut citer le projet mené en partenariat avec la Direction Générale de la Sécurité Nationale (DGSN) pour sensibiliser et améliorer les connaissances des fonctionnaires de police sur les standards d'une réponse de qualité à la prise en charge des femmes et des filles victimes de violence, et pour sensibiliser le public aux services de police disponibles.

En 2019, la cellule centrale de prise en charge des femmes victimes de violence a développé un plan de restructuration des cellules qui seraient entièrement consacrées à l'accueil et à l'écoute.

Deux visites d'études en France et en Belgique ont été l'occasion de préciser les principaux axes de la restructuration.

Pour tester et valider le plan, une semaine de concertation a été organisée à l'Institut Royal de Police en présence d'une trentaine de chef.fes de cellule qui, après avoir été formés par l'ONU Femmes et la DGSN au cadre juridique international et national, ont étudié le plan pour participer à sa finalisation. Le plan a été officiellement adopté et diffusé à tous les services de la DGSN en août 2019.

Parmi les efforts déployés pour la reconversion des cellules policières, la DGSN et ONU Femmes ont développé un plan de formation des agent·e·s de Police de décembre 2019 à avril 2021, lancé par une formation de formateurs et de formatrices sur les normes et standards internationaux en matière de prise en charge policière des femmes victimes de violence.

À l'issue de la première formation, trente profils ont pu être identifiés et accompagnés

au moyen d'outils et techniques d'andragogie. Les formateurs et formatrices, en poste dans tous les commandements du Maroc, seront ensuite mandatés pour transmettre les capacités acquises en termes de prise en charge des femmes victimes de violence à l'ensemble des agents de police affectés aux 132 cellules de prise en charge des femmes victimes de violence et 437 commissariats des arrondissements de police.

Dans cette même optique, une journée d'étude a été organisée. Elle a rassemblé 300 personnes à Rabat le 9 janvier 2020, avec pour objectif de renforcer la coordination entre l'ensemble des secteurs chargés par la loi 103-13 des services d'accueil et d'écoute des femmes victimes de violence.

Également, entre 2019 et 2020, les capacités de 120 procureurs généraux ont été renforcées sur le thème de la traite des femmes. De même 59 magistrat.e.s ont bénéficié de formation sur la législation en vigueur et ses applications, notamment en ce qui concerne les dérogations pour les mariages de mineur.e.s.

L'Entraide Nationale (EN) a pour mandat de prendre en charge toute personne en situation de difficulté, de précarité ou d'exclusion. Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles, l'EN a signé un partenariat avec ONU Femmes afin d'assurer la prise en compte des intérêts et des besoins différenciés des femmes et des hommes dans ses plans d'action, ses programmes et dans son fonctionnement administratif. Un processus visant l'harmonisation des établissements sous sa responsabilité selon une approche droits humains intégrant le principe de l'égalité de genre a donc été entamé.

Un audit genre a été conduit et un plan d'accompagnement des équipes sur un an a été approuvé pour l'institutionnalisation du genre au sein des structures et des programmes de l'EN.

Femmes et enfants victimes de la traite des êtres humains

Le programme « Accès aux services judiciaires pour les femmes et les enfants victimes de la traite des êtres humains », mis en œuvre par la Présidence du Ministère Public en partenariat avec ONU Femmes et avec le soutien financier de l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération, vise la promotion des droits humains, notamment la lutte contre la traite des femmes et des enfants, marocains et migrants.

Ce programme rentre dans le cadre des efforts du Maroc pour garantir l'accès au droit et à la justice pour tous, dans le respect des normes et standards internationaux en matière de de droits humains et en ligne avec ses engagements.

« Accès aux services judiciaires pour les femmes et les enfants victimes de la traite des êtres humains au Maroc » s'articule autour de deux axes principaux, la sensibilisation sur le phénomène et le renforcement des capacités des magistrat.e.s et assistant.e.s sociaux.ales dans le but d'assurer une protection effective des victimes de la traite humaine.

L'objectif est de mettre en œuvre toutes les mesures visant à assurer une bonne application de la loi, un accès renforcé des femmes aux services de la Justice et de faire connaître au public les dispositions juridiques en place, dont la loi 27.14 qui protège contre ce crime.

Lors de sa première phase, un rapport sur la traite des femmes et des enfants au Maroc et sur les dispositifs de réponses avait été produit et un renforcement de capacités des cellules d'accueil au sein des tribunaux de première instance, réalisé.

Pour la clôture de sa phase II, en avril 2019, une campagne de communication a été lancée. Son ambition était de sensibiliser le public, les partenaires nationaux et les organisations de la société civile, sur le phénomène de la traite des êtres humains, ses manifestations, ainsi que sur le cadre législatif marocain. Elle visait également à renforcer la protection des victimes à travers la définition du cadre juridique et l'information autour des services mis à leur disposition.

Cette campagne, largement relayée, notamment sur les réseaux sociaux, comprenait un documentaire de 27 minutes, ainsi que des spots radios et des vidéos d'animation.

Villes sûres et espaces publics sûrs
Safe Cities and Safe Public Spaces

Depuis 10 ans, l'initiative mondiale d'ONU Femmes «Villes sûres et espaces publics sûrs» collabore avec des organisations de la société civile, des acteurs aux niveaux central et local, ainsi que les agences des Nations Unies et d'autres partenaires du secteur privé pour élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des approches globales visant à prévenir le harcèlement sexuel dans les espaces publics et à y répondre dans différents contextes.

Le harcèlement sexuel et les autres formes de violence sexuelle dans les lieux publics réduisent la liberté de déplacement des femmes et des filles et portent atteinte à leur capacité à prendre part à la vie scolaire, professionnelle et publique et à jouir pleinement de leurs droits. Ils limitent leur accès à des services essentiels et à la possibilité de profiter pleinement des activités culturelles et récréatives. Enfin, ils affectent leur santé et leur bien-être.

« Safe Cities » ambitionne de favoriser et d'accompagner la création d'espaces publics sûrs et habilitants pour les femmes et les filles.

Soutenu au Maroc par l'Agence espagnole pour la Coopération internationale (AECID) au développement, le programme « Safe Cities » est mis en œuvre dans près de 50 villes du monde engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles dans les espaces publics urbains.

Au Maroc, Rabat et Marrakech font partie des villes qui se sont mobilisées pour assurer un accès plus sûr de leurs espaces aux femmes.

En février 2020, à l'initiative d'ONU Femmes, de la Municipalité de Rabat et du Ministère de l'Intérieur s'est tenu à Rabat la 5ème édition du Forum mondial « Des villes sûres et des espaces publics sûrs ». Durant cette rencontre de 3 jours, près de 300 participant.e.s de plus de 25 pays ont pu partager leur expérience et échanger autour des bonnes pratiques.

La Déclaration de Rabat, un engagement à l'action en faveur de l'amélioration de la sécurité urbaine, a été signée à l'issue de ce Forum.

En 2020, un « Guide Référentiel pour des espaces publics urbains plus accessibles aux femmes et aux filles » a été élaboré, en collaboration avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, avec l'engagement des présidents de régions, afin d'orienter les pratiques urbaines vers plus d'inclusivité. Une partie de ce Guide donne une démarche et des outils pour concevoir, suivre et évaluer les espaces publics afin de les rendre plus accessibles aux femmes et aux filles.

Compte-tenu du rôle clé joué par les décideurs locaux dans l'aménagement urbain et la politique de la ville, les représentants des institutions et associations des présidents des conseils élus se sont également engagés à cette occasion. L'engagement de ces partenaires centraux et territoriaux s'est concrétisé par la signature du Protocole d'Accord pour l'« Intégration de l'aspect genre dans les projets de la politique de la ville » qui lance une coopération multisectorielle pour des aménagements urbains sensibles au genre.

Toujours dans le cadre de « Safe Cities », l'association Jossour FFM, en partenariat avec ONU femmes, a lancé en 2019 la 3ème édition de son action « Fleurir ma Médina ».

Le but était de créer un sentiment de sécurité dans 7 ruelles de la médina de Rabat et d'améliorer ainsi l'accès des femmes et des filles aux espaces publics.

ZOOM

TOUS UNIS POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Organisée depuis 2008 à l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies, la campagne mondiale « TOUS UNIS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » se tient chaque année entre le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et le 10 décembre, Journée internationale des droits humains. Ces 16 jours d'activisme, coordonnés pour le système des Nations unies au Maroc par ONU Femmes, sont un appel à la mobilisation générale contre la violence envers les femmes et les filles.

Chaque année durant cette période, l'opération « **Orangez le Monde** » consiste à illuminer, dans le monde entier, des édifices et des monuments en orange, couleur officielle de la campagne, afin d'afficher son soutien à cette cause et de sensibiliser l'opinion publique.

2019

Menée sous le thème « **Masculinités positives : les hommes et les garçons rejettent les violences faites aux femmes et aux filles** », avec le hashtag officiel

#Hit_Ana_Rajel,

l'édition 2019 avait pour objectif de sensibiliser le grand public aux rôles positifs des hommes et des garçons dans la promotion de l'égalité entre les sexes, ainsi que dans la prévention de la violence l'égard des femmes et des filles.

Le lancement officiel de la campagne s'est fait à Marrakech où **un village de sensibilisation et d'information sur les violences faites aux femmes et aux filles** a été installé place El Harti. De nombreux **artistes, institutionnels et membres de la société civile** étaient présents pour des moments d'échange, des animations musicales et même une parade de motardes...

Ce village d'information a en outre permis aux partenaires institutionnels de l'ONU Femmes de présenter ou de rappeler au grand public les services qu'ils proposent aux survivantes de violences.

Les actions de sensibilisation qui se sont succédées pendant ces **16 jours** ont été largement relayées dans la presse et dans les **réseaux sociaux**.

2020

L'édition 2020, placée sous un thème d'actualité, « **Vulnérabilité aggravée et accentuée des femmes en temps de crise** », a principalement été menée sur les médias et sur internet, pandémie oblige.

+300 articles publiés dans la presse

152 vidéos, témoignages diffusés sur les réseaux sociaux

1,5 million d'internautes touchés.

Dans le cadre d'un partenariat avec 2M, des émissions engagées ont été diffusées tout au long de la campagne, donnant la parole à des acteur.trice.s de la société civile pour informer et sensibiliser.

Un événement digital mondial co-animé par le **Secrétaire Général** et la **Directrice Exécutive d'ONU Femmes** a marqué le démarrage de la campagne. En parallèle, le **Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Égalité et de la Famille** lançait sa **18ème campagne nationale de sensibilisation pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles À l'occasion de cet événement, le Chef du gouvernement a fait une allocution et a souligné l'importance de lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles et l'engagement du Maroc pour y arriver.**

Durant ces **16 jours**, différents webinaires, tables-rondes et sessions de sensibilisation, formation ont été programmés et diffusés. Plusieurs moments marquants ont eu lieu, dont le webinaire de présentation des résultats du rapport HCP sur les violences, ou celui sur « **Les stratégies de lutte contre la violence basée sur le genre en milieu scolaire** » et la table ronde organisée avec le CESE visant à dégager des recommandations concrètes pour renforcer l'impact des politiques publiques sur la prévention et l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles.

PROGRAMMES CONJOINTS

PROJET	RESUMÉ SYNTHÉTIQUE	RÉSULTATS PHARES 2019-2020	PARTENAIRES
Appui au Suivi et au Reporting des Objectifs de Développement Durable (ASRODD) **2019 - 2021**	L'objectif principal du programme consiste à appuyer le suivi et le reporting sur les ODD au Maroc, à mettre à la disposition des décideurs politiques un cadre de référence des ODD et des données ventilées, à même d'informer les politiques et mesures permettant d'accélérer l'atteinte des ODD.	- Organisation de la consultation nationale des organisations de la société civile (RNV), - Réalisation du Rapport Volontaire National 2020 sur la mise en œuvre par le Royaume du Maroc des Objectifs de Développement Durable, - Participation du Maroc au Haut Forum Politique (FPHN) 2020.	HCP, MAECI. UNICEF, OMS, ONUSIDA, UNFPA, OIM, UNESCO, CEA, UNHABITAT, FAO, BCR, PNUD.
Harmonisation et Évaluation des Programmes Publics II - Phase 2 - (HEPP2) **2017 - 2021**	Le programme vise la mise en place des dispositifs efficaces de coordination, de mise en cohérence et d'évaluation des politiques publiques, permettant d'assurer une meilleure gouvernance des stratégies sectorielles et territoriales, afin d'améliorer leur efficacité et accélérer l'atteinte des objectifs de développement escomptés, en particulier à travers: - Un système harmonisé de protection sociale qui permet à toutes les personnes d'accéder aux droits à la santé, à l'éducation, à l'insertion professionnelle et à la protection contre les risques sociaux, - L'instauration de l'approche de la santé dans toutes les politiques publiques (SDTP), - La mise en place d'un système d'information intégré sur les politiques publiques.	- Appui à la Commission Ministérielle de Pilotage de la Réforme et de la Gouvernance de la Protection Sociale et ses sous-comités et à la commission nationale de gouvernance d'entreprise. - Appui à l'élaboration d'un projet de plan d'action 2021-2030 de la PP intégrée de Protection Sociale et promotion de l'approche du système national de protection sociale. - Développement du système d'information intégré de suivi-évaluation des PP, - Cadrage méthodologique et processus de concertation, production et validation du rapport d'analyse des besoins, - Édition d'un glossaire et de deux guides méthodologiques.	Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance (MAGG)/ Département des Affaires Générales. PNUD, UNICEF, OMS.
Appui à l'Évaluation des politiques publiques en faveur d'un développement humain et équitable (ONDH) **2017 - 2021**	Le programme vise à renforcer l'efficacité et l'impact des PP de développement humain et à améliorer le ciblage, en particulier les investissements sur les populations les plus vulnérables, les enfants, les jeunes, et les personnes âgées et veiller sur l'intégration transversale du genre. Il se propose de renforcer l'ancrage de l'évaluation des PP, principalement au niveau régional, et de proposer des axes d'orientation et d'action ciblant, en priorité, l'espace régional en tant que base de promotion des progrès en matière de développement humain.	- Production d'évidences à travers le lancement de plusieurs études, entre autres, l'étude sur le mariage précoce au Maroc, l'évaluation de projets, l'étude sur la mise en place de système de suivi et d'évaluation de l'évolution de la petite agriculture familiale, l'étude sur les effets de l'économie informelle, l'étude sur la segmentation du marché de travail, ... - Activités de communication autour de la situation des jeunes NEET au Maroc, des discriminations intersectionnelles des femmes, la dynamique de la pauvreté...	ONDH. PNUD, UNICEF, ONUDC, FNUAP, OMS.

PUBLICATIONS

ACCÉDER AUX PUBLICATIONS
https://morocco.unwomen.org/fr/ressources-medias/publications

GOUVERNANCE

Coûts économiques des inégalités de genre dans le marché du travail au Maroc

2020

Ministère de l'Économie et des Finances et de la Réforme de l'Administration, Union Européenne, Agence Française de Développement, Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre.

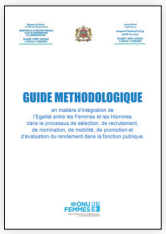

Guide méthodologique en matière d'intégration de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes dans le processus de sélection, de recrutement, de nomination, de mobilité, de promotion et d'évaluation du rendement dans la fonction publique

2019

Département de la Réforme de l'Administration - Ministère de l'Économie des Finances et de la Réforme de l'Administration / Réseau de Concertation Interministeriel (RCI)

État des lieux analytique des statistiques sensibles au genre au Maroc

2019 Haut-Commissariat au Plan

Guide Planification locale sensible au genre

2019-2020 Département de la Réforme de l'Administration - Ministère de l'Économie des Finances et de la Réforme de l'Administration / Réseau de Concertation Interministeriel (RCI)

Benchmark international sur les commissions parlementaires non permanentes devenues des commissions permanentes

2019/2020 ONU Femmes

Intégration du genre dans le Plan National de l'Eau et la formation du Département de l'Eau à l'intégration du genre dans la planification, programmation et budgétisation

2019 Département de l'Eau

Étude de l'intégration du genre dans le Plan national de l'eau.

2019 Département de l'Eau

Étude sur l'égalité entre les femmes et les hommes : Conciliation de la vie professionnelle et la vie personnelle de la femme du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

2019 Ministère de l'Économie des Finances et de la Réforme de l'Administration / Commission chargée des questions de genre et d'égalité et de conciliation de la vie personnelle-professionnelle des femmes fonctionnaires du Ministère.

Enquête nationale sur les violences à l'égard des femmes et des filles, Note de synthèse

2020

Haut-Commissariat au Plan

Mapping Confinement / COVID-19 Recours associatifs et institutionnels disponibles pour les femmes victimes de violence, Services d'écoute, de soutien psychologique et d'orientation

2020

ONU Femmes

Analyse genre des résultats des enquêtes sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages

Elaboré en 2020, publié en 2021

Haut-Commissariat au Plan

Guide Référentiel pour des espaces publics urbains plus accessibles aux femmes et aux filles

2021

Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Violences faites aux femmes et aux filles en temps de crise - L'expérience du confinement au Maroc

2020

Coordonné par ONU Femmes avec la collaboration de 19 organisations de la société civile(1)

The unheard voices from the lockdown

2020

ONU Femmes, Bureau Régional des États Arabes

ACCÉDER AUX PUBLICATIONS
https://morocco.unwomen.org/fr/ressources-medias/publications

(1) 19 OSC : Ass. ADALA; Ass. Mouvement Twiza; Ass. al Bassma pour le développement de la femme et enfant; Ass. Tahadi pour l'Egalité et la Citoyenneté (ATEC); Ass. Fondation YTTO; Ass. Troisième Millénaire pour le Développement de l'Action Associative au Sud - Réseau ANARUZ (ATMDAS-ANARUZ); Ass. Aspirations Féminines (AAF); Ass. Oujda Ain Ghazal 2000; Ass. Marocaine pour les Droits des Femmes (AMDF); Ass. Ennakhil; Ass. Assaida Al Horra Citoyenneté et Egalité; Ass. Centre Droit Des Gens; Ass. Initiative pour la Protection des Droits des Femmes – Beni Mellal (IPDF Beni Mellal); Ass. INSAF-Casablanca; Ass. Solidarité Féminine (ASF); Ass. Assana Annissaiya; Ass. INSAT-pour la lutte contre les violences envers les femmes Beni Mellal (INSAT Beni Mellal); Ass. Meilleur Avenir pour Nos Enfants - AMANE; Ass. Espace Associatif Féminin Ait Ourir

Mémorandum relatif au projet de loi 16-10 modifiant et complétant le Code Pénal Marocain[2]

Élaboré en 2019, publié en 2020
Coordonné par l'AAF - Coalition Printemps de la Dignité

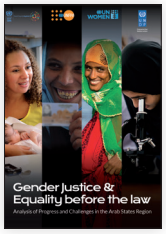

Gender Justice & Equality Before the Law in the Arab States Region: Analysis of Progress and Challenges

2019
UNDP, UNFPA, UNESCWA, UN Women

Extrémismes violents, leadership et peacebuilding au féminin

2020
Rabita Mohammadia des Oulémas

Rapport parallèle des ONG marocaines sur la mise en œuvre de la Déclaration et de la Plateforme de Beijing 1995 – 2020[2]
Oct-19 Coordonné par Association Démocratique des Femmes Marocaines

Rapport parallèle de la coalition d'ONG aux 5ème et 6ème rapports périodiques du gouvernement marocain sur la mise en œuvre de la CEDAW[2]
Sep-20 Coordonné par Association Démocratique des Femmes Marocaines

Audit genre de l'Entraide Nationale au Maroc
Sep-20 Entraide Nationale

Étude analytique sur les lois et politiques publiques discriminatoires fondées sur le sexe
Sep-20 Élaborée par Institut Marocain pour le Développement Local

AUTONOMISATION

Plan National Intégré d'Autonomisation Économique des Femmes et des Filles, à l'horizon 2030 (PNIAEF)
2019 Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Egalité et de la Famille

Plaidoyer en faveur d'une représentativité équilibrée des femmes dans les organes de gouvernances des entreprises
2019/2020 ONU Femmes en partenariat avec le Club des femmes administrateurs

Enquête femmes oasiennes
2020 ONU Femmes, FAO

ACCÉDER AUX PUBLICATIONS
https://morocco.unwomen.org/fr/ressources-medias/publications

(2) Merci de noter que ces trois rapports ont été élaborés avec l'appui de l'ONU Femmes. Le contenu de ces documents relève de la seule responsabilité des associations signataires et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'ONU Femmes.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

PARTENAIRES TECHNIQUES (A - Z)

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Centre d'Excellence pour la Budgétisation Sensible au Genre - Ministère de l'Économie et des Finances
- Chambre des représentants - Parlement du Royaume du Maroc
- Haut-Commissariat au Plan (HCP)
- Ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville
- Ministère de l'Économie et des Finances
- Ministère de l'Intérieur - Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN)
- Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT)
- Ministère de la Solidarité, du Développement Social,de l'Égalité et de la Famille
- Présidence du Ministère Public
- Commune de Rabat
- Municipalité de Rabat
- Région de Casablanca-Settat
- Région de Fès-Meknes
- Région de Marrakech-Safi

PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Afro-Med centre des études stratégiques et développement durable (Afro-Med)
- Al Intilaka pour le développement et l'environnement et la culture (AIDECA)
- Association des Échos pour la solidarité et le développement (AESD)
- Association Ennakhil
- Association Démocratique des Femmes Marocaines - ADFM
- Association Théâtre Aquarium
- Ayadi Al Amal
- Chourouk pour l'intégration des femmes en situation difficile (Chourouk)
- Jossour, Forum des Femmes Marocaines
- Fondation YTTO
- Institut Marocain pour le Développement local - IMADEL
- Khouloud Pour le développement
- Quartiers du Monde
- Tildat Pour le développement et la solidarité (Tildat)

PARTENAIRES FINANCIERS (A - Z)

- Affaires Mondiales Canada - Gouvernement du Canada
- Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID)
- Agence Française de Développement
- Agence suédoise de Coopération internationale au Développement (Sida)
- Direction du développement et de la coopération suisse
- Direction Générale des Collectivités Territoriales - Ministère de l'Intérieur (DGCT)
- Gouvernement Canadien
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction publique
- Union Européenne

ACRONYMES & SOURCES PHOTOS

ACRONYMES

AECID	Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement
AFD	Agence Française de Développement
ADFM	Association démocratique des femmes du Maroc
AMDF	Association Marocaine pour les Droits des Femmes
BCR	Bureau du Coordinateur Résident
BSG	Budgétisation Sensible au Genre
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CE-BSG	Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre
CESE	Conseil économique, social et environnemental
CPD	Coalition du Printemps de la Dignité
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
DEPF	Direction des Études et des Prévisions Financières
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGE	Direction Générale de l'Eau
DGSN	Direction Générale de la Sécurité Nationale
EN	Entraide Nationale
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
FP	Fonction Publique
HCP	Haut-Commissariat au Plan
IEECAG	Instances de l'Équité, de l'Égalité des Chances et de l'Approche Genre
IMADEL	Institut Marocain pour le Développement Local
LO	Loi Organique
LOF	Loi Organique relative à la Loi de Finances
MAECI	Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale
MAGG	Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances et de la Réforme de l'Administration
ODD	Objectifs du Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONDH	Observatoire National du Développement Humain
ONUDC	Office des Nations unies contre les drogues et le crime
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Plantes Aromatiques et Médicinales
PNE	Plan National de l'Eau
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PP	Politiques Publiques
PPE	Groupe des Parlementaires pour l'Égalité
RBG	Rapport sur le Budget axé sur les résultats tenant compte du Genre
RCI	Réseau de Concertation Interministériel
RH	Ressources Humaines
RSE	Responsabilité Sociale d'Entreprise
Sida	Agence suédoise de Coopération internationale au Développement
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFM	Union Nationale des Femmes du Maroc
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
WEPs	Women Empowerment Principles

PHOTOS

P1	©ONU Femmes / François Beaurain
P2	©ONU Femmes / Khalil Er-rayani
P6	©ONU Femmes / Jadd Abbou
P8	©ONU Femmes
P9	©ONU Femmes / Hassan Chabbi
P12	©ONU Femmes / Mohammed Bakir
P14	©ONU Femmes
P15	©Association Tildat
P15	©Association Ayadi Al Amal
P15	©Association Chorouk pour l'Intégration des Femmes en Situation Difficile - Benguerir
P16	©IMADEL
P16	©ONU Femmes / Rachid Bourhim
P17	©ONU Femmes / Fondation YTTO
P18	©ONU Femmes
P21	©ONU Femmes
P23	unecaPhoto / Flickr
P24	Emilien Lebourgeois / Flickr
P25	©ONU Femmes / Mohammed Bakir
P31	©ONU Femmes / Hassan Chabbi
P32	©ONU Femmes / Hassan Chabbi
P33	©ONU Femmes / Hassan Chabbi
P35	©ONU Femmes / Mohammed Bakir
P37	©ONU Femmes / Mohammed Bakir
P38	©ONU Femmes
P39	©ONU Femmes / Mohammed Bakir
P40	©ONU Femmes / Khalil Er-rayani
P41	©ONU Femmes / Youness El Moumine
P42	©ONU Femmes / Sami Seif Sirelkhatim ©ONU Femmes / Hassan Ouajbir
P42/43	©ONU Femmes / Jadd Abbou
P43	©ONU Femmes / Hassan Ouajbir ©ONU Femmes

13, Avenue Ahmed Balafrej - Souissi
Rabat, Maroc
Tél : + 212 (0) 5 37 63 53 25
Fax : + 212 (0) 5 37 63 53 40

Site web : morocco.unwomen.org
Twitter : @ONUFemmesMaroc
Facebook : /ONUFemmesMaroc